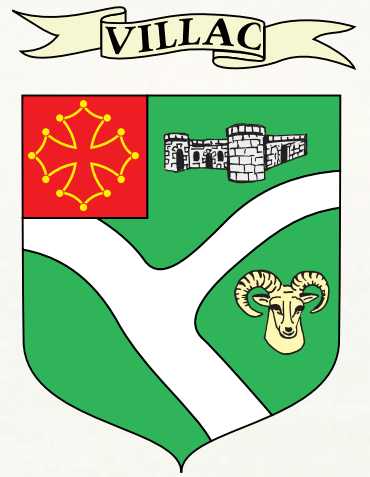


La Gazette Villacoise 2019



Le Mot du Maire

Chers Villacoises et Villacois,

Votre Conseil municipal arrive bientôt au terme de son mandat.

Personnellement, c'est le deuxième en tant que Maire.

Nous vous remercions sincèrement de votre confiance renouvelée.

Si nous devons dès à présent dresser le constat, des douze dernières années, nous pouvons nous sentir fiers des résultats obtenus. Conviction et travail acharné ont été nos moteurs pour répondre à vos aspirations et aux objectifs que nous nous étions fixés, tout en respectant le bien être de chacun.

Avec pragmatisme et sérieux, nous avons mené à bien, de nombreux projets pour notre village.

Des actions structurantes, avec notamment l'entretien des routes et des chemins blancs, des aqueducs et des fossés ; l'extension de l'assainissement ; l'entretien des bâtiments communaux, tels que la salle des fêtes ou l'église ; la révision et la réfection des ponts et le cimetière.

Des chantiers d'embellissement avec l'aménagement du bourg, l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux et l'entretien des espaces verts.

L'accompagnement de projets d'amélioration de la communication pour tous, avec l'installation d'un pylône de téléphonie mobile et le déploiement prévu de la fibre optique pour la partie en zone blanche de la commune et sécurisation des lignes basse tension.

Des investissements d'avenir, avec l'achat d'immobilier et de terrains pour les projets futurs.

Le respect des traditions, avec le repas des aînés, notre légendaire fête votive du mois de juillet et la célébration de toutes les cérémonies nationales.

Sans doute aurais-je pu être plus exhaustif mais chacun d'entre vous pourra compléter cette liste.

Nous avons pu réaliser tous ces travaux, avec un minimum d'endettement. Celui-ci est aujourd'hui essentiellement constitué de deux emprunts :

- Travaux sur le pont du Galibou pour 2 880 euros/an jusqu'en 2020.

- L'aménagement du bourg pour 13 850 euros /an, jusqu'en 2027 ;

Cette situation est très supportable pour notre collectivité.

L'excédent de fonctionnement pour 2018, s'élève à 232 420 euros.

Pour être tout à fait clair, **en 2019, la dette annuelle par habitant s'élève à 47,49 euros, population DGF.**

Ces éléments chiffrés reflètent une parfaite maîtrise des dépenses publiques. Ils ont été validés et confortés par le percepteur.

Aucune augmentation des taux d'imposition n'a eu lieu pendant ces deux mandatures.

Considérant ces bons résultats financiers et le chemin parcouru en matière d'investissement, nous pouvons envisager sérieusement et sereinement l'avenir. Prochain objectif envisageable : **la baisse de la pression fiscale.**

Je tiens personnellement à féliciter l'ensemble des conseillers municipaux, qui, grâce à leurs sens de la collectivité, ont su choisir les meilleures options pour notre village.

Je remercie également très chaleureusement, les associations qui ont participé à la vie de la commune pendant ces douze dernières années.

Chaque jour, n'oublions pas que derrière la commune, ce sont des femmes, des hommes, des enfants, commerce et entreprises qui vivent et qui attendent que nous les représentions au mieux.

Pour toutes ces raisons, notre motivation reste intacte.

Chères Villacoises, chers Villacois, je vous prie de croire en l'expression de mon respectueux dévouement.

Le maire

Laurent Pellerin

Les Naissances depuis 2012

Sarah DELGOULET	09/01/2012	Maëlys DUBREUIL	16/04/2014
Ezra CURNIL	30/03/2012	Jules Jean-François Michel MOURIACOU	09/01/2015
Noah Pierre MAGNE	17/03/2013	Mattéo Pierrot PELLERIN	18/01/2015
Alexandre LACOMBE	29/05/2013	Victor Daniel Pierre NAVALON	13/01/2018
Lucie Gwendoline GÉRAUD	16/06/2013	Élena Thérèse PELLERIN	27/06/2018
Lena PÉCON	08/05/2014	Emy Lucienne DUPUY	30/09/2018

Les derniers travaux effectués



Mur du cimetière
10 571 € HT



Peintures des huisseries de la Mairie
1 400 € HT



Plafond acoustique Salle des Fêtes
4 600 € HT

Le Tramail



Un métier à ferrer trône désormais au cœur du village. En effet c'est un magnifique tramail, qui lors de son inauguration a été offert à la commune, par l'association *les Amis de Villac*.

Nous remercions M. le Président et son équipe de ce précieux cadeau.

Bilan 2019

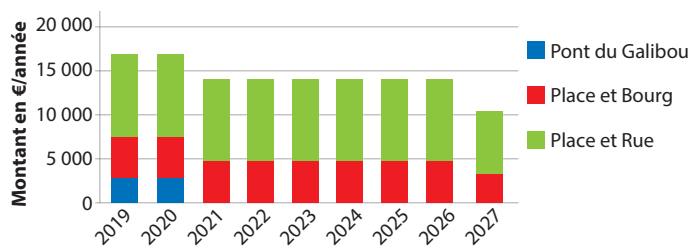
Comptes 2018, commune de VILLAC

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DÉPENSES	LIBELLES	Réalisé (CA)	DÉPENSES	LIBELLES	Réalisé (CA)
	Dépenses de fonctionnement	186 196,20 €		Travaux, achats et autres	137 597,17 €
	Total	186 196,20 €		Total	137 597,17 €
RECETTES	LIBELLES	Réalisé (CA)	RECETTES	LIBELLES	Réalisé (CA)
	impôts, taxes, dotations et divers recettes	281 446,51 €		FCTVA, subventions et autres	60 409,00 €
	Excédent année précédente	214 358,03 €		Total	60 409,00 €
	Total	495 804,54 €		Besoin de financement	77 188,17 €
	Excédent de fonctionnement	309 608,34 €			
Excédent total 2018 à reporter au BP 2019 en fonctionnement					232 420,17 €

Travaux Voirie

2008	64 203,06
2009	34 137,87
2010	31 337,59
2011	49 986,82
2012	50 000,00
2013	33 036,51
2014	27 051,00
2015	95 685,00
2016	25 729,44
2017	24 314,40
2018	55 336,80
2019	46 244,40
Total	537 062,83

Détail Endettement de la Commune



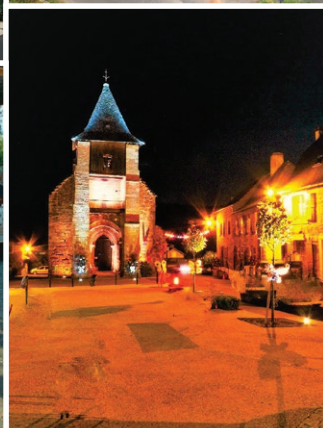
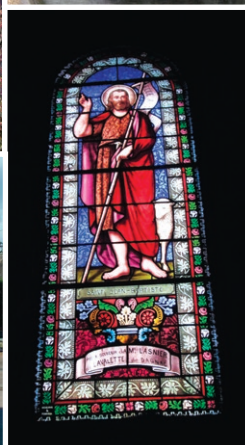
Dans un souci de transparence, le détail des budgets, ainsi que les compte-rendus de conseils municipaux sont visibles sur le site internet de la commune.

Encours de la Dette

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Encours de la dette au 31 décembre	92.832,26€	80.083,13€	69.701,39€	58.840,57€	47.478,57€	35.592,28€	23.157,48€	10.148,89€	0
Remboursement au cours de l'exercice	16.715€	16.714,92€	13.840€	13.840€	13.840€	13.840€	13.840€	13.840€	10.379,98€

Sachant que l'excédent 2018 de 232 420 € permettrait de rembourser en totalité l'encours de la dette.





Défibrillateur Public

La priorité est la santé de nos concitoyens. Depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 autorisant toute personne, même non médecin à utiliser un défibrillateur, de nombreux appareils de ce type ont été installés dans les lieux publics. Sur VILLAC, un DAE (défibrillateur Automatique Externe) est présent sous la Halle.



La Mairie de VILLAC à votre service !

Contacts

☎ : 05 53 51 51 94

✉ : mairie.villac@wanadoo.fr

www.mairie-villac.fr

Horaires

Jours et heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, Mardi et Vendredi : de 14 heures à 17 heures

Mercredi : de 9 heures à 12 heures

Ramassage scolaire

La commune prends en charge la totalité du ticket régional social pour le transport scolaire du premier cycle (maternelle-primaire) et du 2^{ème} cycle (collège et lycée).

Marchés

Terrasson : le Jeudi matin

Objat : le Dimanche matin



Cassiopea
Téléassistance,
à votre écoute chaque jour

Votre Mairie vous propose
de rencontrer dans ses locaux, un conseiller en
téléassistance de Cassiopea sur simple demande



Si vous souhaitez découvrir la Téléassistance, une offre d'essai vous est proposé par votre Mairie et Cassiopea*.

* voir conditions auprès de votre Mairie ou du service de téléassistance de Cassiopea.

CASSIOPEA Téléassistance est un service de proximité créé en Dordogne en 1987 pour soutenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Le dispositif de **Cassiopea Téléassistance** permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents.

La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Plus qu'un service d'urgence, Cassiopea Téléassistance entretient des relations privilégiées avec ses adhérents : accompagnement personnalisé réalisé par un personnel qualifié, appels et visites de convivialité vers nos adhérents les plus fragiles, invitations à des animations et à des séances d'informations-santé pour bien vieillir.

Le Conseil départemental de la Dordogne a confié à Cassiopea la gestion de la **Téléassistance de la Dordogne**, un service spécifiquement destiné aux bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Cassiopea est agréé service à la personne, ce qui permet aux utilisateurs de bénéficier de réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt (selon situation fiscale).



Sur le chemin de la salle de bain Juliette, 86 ans, a trébuché sur son tapis.

Seule depuis le décès de son mari elle aurait dû attendre la visite de son aide à domicile, le lendemain, si elle n'avait pas porté son médaillon de téléassistance.

Une simple pression a suffi à lui envoyer l'aide nécessaire. Plus de peur que de mal, heureusement !



Plus d'informations
1, rue Louis Blanc - 24000 PÉRIGUEUX
05 53 53 54 54 ou tele.assistance@cassiopea.fr
www.cassiopea.fr



Armoire à vêtements



Vous trouverez un conteneur de collecte de vêtements situé sur la place de l'ancienne gare. En effet, au vu des objectifs de prévention et de réduction des déchets prévus par le Grenelle de l'environnement, la collecte des textiles est un autre moyen simple, efficace et surtout gratuit pour nous tous de détourner des tonnes de vêtements des ordures

ménagères, et par la même occasion aider les personnes en difficulté.

Vous pouvez y déposer vos vêtements homme, femme, enfant, votre linge de maison à l'exception des couettes et coussins (draps, couvertures, nappes, rideaux), vos chaussures, sacs à main et autres articles de maroquinerie. Les vêtements doivent être propres, et emballés dans des sacs plastiques.

D'avance merci.

Salle des Fêtes

Location salle sans vaisselle :

- ❖ Habitant Commune: 100 €
- ❖ Personnes extérieures : 300 €

Location salle avec vaisselle :

- ❖ Habitant Commune : 150 €
- ❖ Personnes extérieures : 350 €

Frelon asiatique



La Mairie vous informe que la destruction des nids de frelons asiatiques sera prise en charge par la Commune.

S'adresser au secrétariat de la Mairie, ou auprès de Vincent REIGNIER (06 78 81 73 55).

Contact ERDF

Si une panne de courant vient de survenir alors que vous êtes chez vous ou que vous venez de rentrer à votre domicile, vous ne savez peut-être pas qui contacter. Vous trouverez ci-dessous le contact utile, du service dépannage EDF.

N° d'appel dépannage tous clients :

☎ : **09 726 750 24**

Accueil ➡ raccordement aux particuliers (y compris les branchements provisoires, les déplacements de compteurs et de branchements) :

☎ : **0 969 321 867 (puis choix 1)**

✉ : **erdf-are-aqn@erdfdistribution.fr**

Un fil à terre ?

Je ne m'approche pas

Je ne le manipule pas

JE CONTACTE LES SERVICES D'ERDF

au 09 726 750 + deux chiffres de votre département

Bientôt 16 ans – Pensez au recensement

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Liste électorale - nouveautés à compter du 1^{er} janvier 2019

Avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (REU) toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent un scrutin.

Il faut remplir deux conditions, avoir la qualité d'électeur et avoir une attache avec la commune en y étant domicilié ou en ayant la qualité de contribuable.

Compétence de la Communauté de Communes

ORGANISATION DE LA COLLECTE

2017

6 services de 2 agents
dont 2 services le lundi
(Frédéric Lescure et Jean David)

1 camion bi compartimenté
(2 les lundis) collectant les 2 flux
C1 ordures ménagères et C1 DPS

OM : 1474,9 tonnes / 236 Kg par hab.
DPS : 251, 8 tonnes / 40 Kg par hab.
Refus de tri : 11,14%

Depuis 2018

8 services en basse saison et **10** en haute
saison (du 15 juin au 15 septembre) de 1
agent en double poste
(Frédéric Lescure et Jean David)

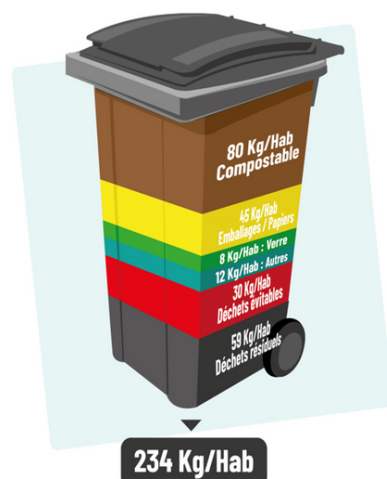
1 camion à chargement latéral
en 2 x 8 h
C1 ordures ménagères et C0,5 DPS

1 camion grue
26 conteneurs enterrés OM
26 conteneurs enterrés DPS

OM : 1280,6 tonnes / 205 kg par hab.
DPS : 425,8 tonnes / 68 kg par hab.
Refus de tri : 15,76%



LE CONTENU D'UN SAC NOIR PÉRIGOURDIN EN 2017

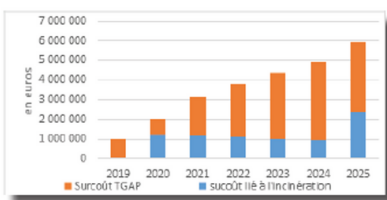
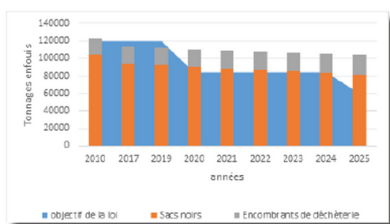


234 Kg/Hab

Contenu d'un sac d'un habitant CCTTH en 2017

REDEVANCE INCITATIVE

Pourquoi ?

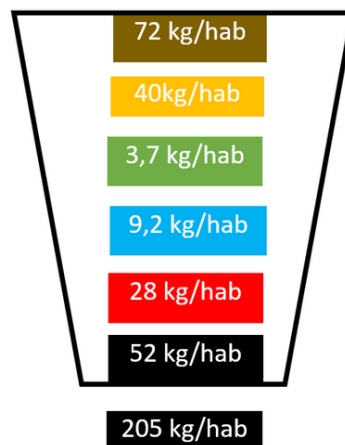
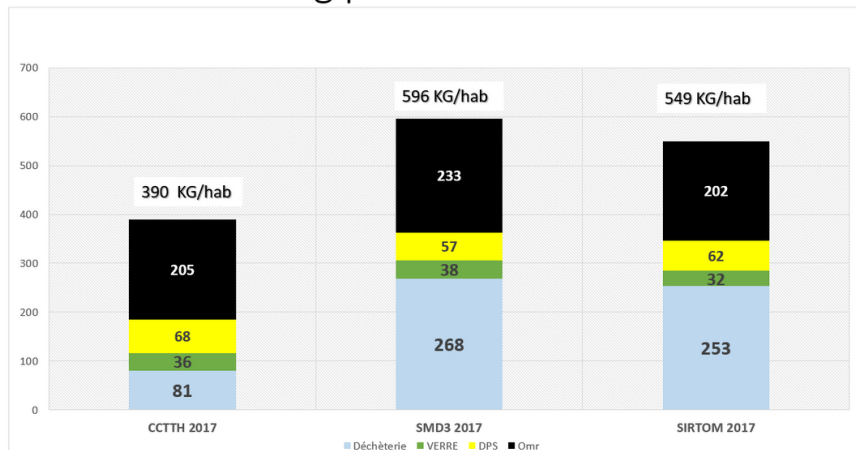


NE RIEN DÉCIDER COÛTERA 17 M€ SUPPLÉMENTAIRES
AUX CONTRIBUABLES PÉRIGOURDINS SUR LA PÉRIODE 2019-2025...
A PARTIR DE 2025, LA HAUSSE DE FISCALITÉ SERA DE 6 M€
PAR AN, SOIT UNE AUGMENTATION DE 13,6 % HORS INFLATION !

Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) sur l'enfouissement =
18€/tonnes en 2019 à 30€/tonne en 2021 et 65€/tonnes en 2025

PERFORMANCES

FLUX 2017 en kg par habitant



Calendrier de collecte
à compter du 1^{er} Janvier 2019

Villac



ATTENTION : VOS DÉCHETS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE DE LA COLLECTE



Jours de ramassages
de vos déchets
ménagers

Janvier	7	14	21	28	
Février	4	11	18	25	
Mars	4	11	18	25	
Avril	1	8	15	22	29
Mai	6	13	20	27	
Juin	3	10	17	24	
Juillet	1	8	15	22	29
Août	5	12	19	26	
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4	11	18	25	
Décembre	2	9	16	23	30



Jours de ramassages
de vos déchets
recyclables

Janvier	11	25
Février	8	22
Mars	8	22
Avril	5	19
Mai	3	17
Juin	14	28
Juillet	12	26
Août	9	23
Septembre	6	20
Octobre	4	18
Novembre	1	15
Décembre	13	27



N°vert : 0 800 94 26 03
SMD3 - Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne
La Rampsolle 24660 COULOUNIEUX-CHAMBERS

